Chiffrer son projet d'installation

Objectifs
Réaliser le chiffrage de son projet d'installation avec des outils simples

Pré-requis
Avoir commencé un accompagnement individuel et/ou avoir suivi la formation S'installer paysan. Formation sur tableur, donc savoir utiliser Exel et/ou Libre Office Calc est un plus!

Contenu
J1: Présentation des outils de construction du projet: calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
Le calendrier du projet: dates-clés, évolutions, échéances
Tableau d'évolution du cheptel ou des surfaces cultivées
Construction du calendrier de production
Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital et main d'œuvre

J2: Réalisation d'un calendrier de trésorerie prévisionnel
La TVA
Plan de trésorerie et les différents postes (investissements, charges, recettes, banque...)
Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année, état du solde cumulé, mois déficitaires...)
Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire
Liste des activités et des itinéraires techniques choisis
Budget prévisionnel
Analyse et anticipation des besoins et des recettes

J3: Le compte de résultat et le plan de financement
Analyse des indicateurs: Valeur ajoutée, EBE, résultat d'exploitation
Analyse de l'activité prévue et réadaptation si nécessaire
Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée
Réalisation du plan de financement
Réflexion sur les ressources envisageables
Lien avec le compte de résultat et la capacité d'autofinancement.
Plan d'action de la première année d'installation
Analyse des différents outils réalisés durant la formation
Analyse de votre parcours d'installation

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 11/01/2019

Tarifs
Adhérent 26€/h ; soit 546€ pour les 3 jours [ATTENTION conditions de prise en charge VIVEA 2018]€
Non agricole nous contacter€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Eligibilité VIVEA sous réserve de l'enveloppe individuelle de chaque stagiaire). Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Responsable de stage : Sarah PEREZ
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation : 91300275330

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac à midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 26 rue centrale 30190 Saint-Géniès de Malgoirès	Animateurs ADDEARG
01 févr 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 26 rue centrale 30190 Saint-Géniès de Malgoirès	Animateurs ADDEARG
08 févr 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	ADDEARG 26 rue centrale 30190 Saint-Géniès de Malgoirès	Animateurs ADDEARG

Co-organisateur(s)
ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Partenaire(s)
LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)